

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE

DOCUMENT A PRODUIRE (1) :

- Une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale ayant décidé le changement.
- Un extrait K bis de l'immatriculation de votre entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés à jour ou, dans l'attente de ce document :
 - . soit un récépissé de la demande d'inscription modificative ;
 - . soit une copie d'une publication dans un journal d'annonces légales.
- une copie de votre attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle actant ce changement ou dans l'attente une copie de la déclaration faite à votre assureur en responsabilité civile professionnelle concernant ce changement.

Votre dossier sera examiné par les instances de l'Association.
Les instances de l'Association (Bureau ou Conseil d'administration), statuent sur un ordre du jour **clos 12 jours avant la date de sa réunion**, faites-nous parvenir votre dossier **complet avant ces 12 jours**.
Nous vous invitons à consulter le calendrier prévisionnel des instances APST.